



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4361

Lundi 02 Juin 2008

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 2 961.87

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : + 0,15%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 13,30%

INDICE BVMT : 2 075.60

(Base 465.77 le 31/03/98)

VARIATION DU JOUR : - 0,34%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 7,17%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	1996,60	0,41%	20,50%
8300	INDICE DES BANQUES	1854,65	0,27%	13,42%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	2752,19	2,33%	45,27%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2214,85	1,50%	12,45%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1817,19	-0,19%	-3,27%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1304,65	4,59%	45,73%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	798,16	1,28%	-2,92%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	721,34	1,24%	-6,54%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	17-04-2008	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	100,280	99,000	99,050	99,050	99,000		
2	1	2,600	20-06-2007	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	13,470	13,490	13,200	13,490	13,200		
3	1	0,050	06-08-2007	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	4,000	4,000	4,120	4,120	4,000		
4	20	1,800	25-06-2007	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	32,900						
5	1	0,300	07-05-2008	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,120	5,120	5,120	5,120	5,100		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	12,150	12,150	12,150	12,150	12,150		
7	10	1,200	14-06-2007	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	36,300	36,300	36,300	36,300	36,300		
8	5	0,500	06-06-2007	BH - Banque de l'Habitat	37,690	37,680	37,680	37,680	37,640		
9	5	0,750	25-06-2007	TL - Tunisie Leasing	23,490	23,010	24,000	24,000	23,010		
10	10	2,200	29-05-2007	BT - Banque de Tunisie	103,000	104,000	104,000	104,000	103,300		
11	5	0,400	28-06-2007	STB - Société Tunisienne de Banque	9,500	9,450	9,500	9,500	9,300		
12	5	0,800	11-06-2007	BNA - Banque Nationale Agricole	8,600	8,850	8,780	8,850	8,590		
13	1	0,170	26-06-2007	ATB - Arab Tunisian Bank	6,810	6,900	6,810	6,900	6,710		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	12,470	12,460	12,470	12,470	12,460		
15	5	1,350	01-06-2007	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	33,380	33,690	33,690	33,690	33,400		
16	5	0,700	31-05-2007	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,250	12,400	12,400	12,400	12,100		
17	5	0,750	08-05-2008	CIL - Compagnie Internationale de leasing	17,750	18,000	18,390	18,400	18,000		
18	1	1,500	02-07-2007	ATL - Arab Tunisian Lease	4,800	4,780	4,880	4,880	4,780		
19	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	94,500	95,000	93,700	95,500	93,700		
20	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	33,600	33,700	33,700	33,700	33,700		
21	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	20,700	20,690	20,200	20,690	20,200		
22	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	19,500	20,000	20,000	20,000	20,000		
23	1	0,090	09-07-2007	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,880						
24	1	0,135	20-07-2007	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,670	1,690	1,690	1,690	1,690		
25	5	0,600	16-07-2007	ELECTROSTAR	9,750						
26	5	0,600	11-07-2007	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	22,000	22,660	22,000	22,660	22,000		
27	5	0,700	04-07-2007	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	15,000	15,000	15,000	15,000	15,000		
28	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,760	2,880	2,800	2,880	2,800		
29	1	0,150	14-05-2007	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,330	3,330	3,360	3,360	3,330		
30	1	0,200	27-06-2007	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	8,440	8,500	8,880	8,880	8,500		
31	1	0,150	16-07-2007	KARTHAGO AIRLINES	9,200					S	
32	1	0,110	02-07-2007	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,070	2,050	2,060	2,100	2,040		
33	5	0,350	15-04-2008	EL WIFACK Leasing	6,210	6,250	6,250	6,300	6,200		
34	1	0,220	15-05-2007	Société ESSOUKNA	4,400	4,520	4,520	4,520	4,470		
35	1	0,070	02-07-2007	ADWYA - Société Adwya	4,430	4,490	4,650	4,650	4,480		
36	1	1,200		TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,750	6,990	6,980	6,990	6,800		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
37	25	7,000	29-06-2007	Air Liquide Tunisie	195,000	195,000	191,000		
38	5	1,200	16-05-2008	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	38,100	38,100	38,100		
39	10	1,500	04-04-2008	Placements de Tunisie - SICAF	35,060	35,060	35,060		
40	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	5,120				
41	5	2,000	02-05-2008	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	55,200				
42	10	3,500	30-04-2008	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	50,100	50,100	50,100		
43	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	3,700				
44	10	0,900	29-06-2007	AMEN BANK	29,800	29,800	29,800		
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	35,500				
46	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	3,100				
47	5	0,700	23-07-2007	EL MAZRAA	18,530	18,000	18,000		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	9,500				
49	5	0,650	29-06-2007	STEQ - Société Tunisienne d'Equipelement	13,300				
50	1			ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	12,680	12,680	12,600		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « pour tout connaître sur les indices de la Bourse ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une réduction de la valeur nominale : **SOMOCER (5 à 1), BNA (10 à 5), ATL (10 à 1), SFBT (5 à 1), TPR (5 à 1).**

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
51	5			SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	9,140				

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHANANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
52	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009					
53	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					
54	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					
55	BTA 5ANS 6,75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608	11-06-2008					
56	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014					
57	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015					
58	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012					
59	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013					
60	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					
61	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					
62	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					
LES EMPRUNTS									
63	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2007	100,000			
64	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2008	100,000			
65	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2007	99,300			
66	BH	EO BHI 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBHI	31-12-2008	31-12-2007	99,000			
67		EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014		100,000			
68	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2008	100,760			
69	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2008	99,900			
70		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
71		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2007	100,000			
73		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2007	100,000			
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2007	99,460	100,000	100,000	2,884
75		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2007	100,000			
76		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012		98,860			
77		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012		100,000			
78		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012		100,000			
79		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012		100,000			
80		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013		100,000			
81		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013		100,000			
82	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBCI	31-12-2008	31-12-2007	100,000			
83	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2008	100,000			
84		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2008	99,600			
85	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2008	100,000			
86		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2008	100,000			
87		EO ATB- 2007 Catégorie A 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2008	100,000			
88		EO ATB- 2007 Catégorie A 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2008	100,000			
89	C I L	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2007	100,000			
90		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2007	100,000			
91		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2008	98,400			
92		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
93		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2007	100,000			
94		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2007	100,000			
95		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2007	100,000			
96		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2007	100,000			
97		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2008	98,800			
98		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
99		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/11/0	CL51F	14-10-2012	14-10-2007	98,600			
100		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2007	100,000			
101		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013		99,750			
102		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013		100,000			
103		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013		100,000			
104		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013		100,000			
105	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2007	99,460			
106	ATL	EO ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2008	99,870			
107		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2008	100,000			
108		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2007	100,000			
109		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2007	100,000			
110		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
111		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
112		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2007	99,720			
113		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012		99,050			
114		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012		100,000			
115	MEUBLATEX	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2007	100,000			
116	S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2007	100,000			
117		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2007	100,000			
118	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2008	99,750			
119		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2007	99,090			
120	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OAL1A	29-08-2008	29-08-2007	99,880			
121		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2007	99,100			
122		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2007	100,000			
123		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2007	100,000			
124	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2007	100,000			
125		EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2007	100,000			
126	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2008	98,000			
127	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2008	100,000			
128	ATTIJARI	EO GL 2001 7ans AP à 7,40% 2 ans de franchise j. 20/07	OGL1B	19-07-2008	19-07-2007	100,000			
129	LEASING	EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2007	100,000			
130		EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2007	100,000			
131		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2007	100,000			
132		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2008	99,550	100,000	100,000	1,126
133		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2008	100,000			
134		EO GL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 12/01	OGL41	12-01-2010	12-01-2008	100,000			
135	MODERN	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1A	21-12-2008	21-12-2007	99,000			
136	LEASING	EO ML 2001 Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1B	21-12-2008	21-12-2007	99,000			
137		EO ML 2001 Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1C	21-12-2008	21-12-2007	100,000			
138	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 7ans AP 6,5%	OAI5A	16-08-2010	16-08-2007	100,000			
139		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 7ans AP 6,5%	OAI5B	16-08-2010	16-08-2007	100,000			
140		EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j.17/12	AIL7	17-12-2012		100,000			
141	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j.31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2008	100,000			
142		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j.31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2008	100,000			
143	TOUTA	EO TOUTA 2002 Tr. A Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTA	24-09-2009	24-09-2007	100,000			
144		EO TOUTA 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 25 / 09	OTOTB	24-09-2009	24-09-2007	99,400			
145	SEPCM	EO SEPCM 2002 Gar. BS 7ans AP à 7,5% j. 01 / 04	OSEPC	31-03-2010	31-03-2008	98,700			
146	MOURADI	EO AFRICA 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRA	16-09-2010	16-09-2007	100,000			
147	AFRICA	EO AFRICA 2003 Tr. B Gar. BH 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRB	16-09-2010	16-09-2007	99,240			
148		EO AFRICA 2003 Tr. C Gar. ATB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRC	16-09-2010	16-09-2007	100,000			
149		EO AFRICA 2003 Tr. D Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 17/09	OAFRD	16-09-2010	16-09-2007	100,000			
150	El Kantaoui	EO SELIMA CLUB 2002 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMA	18-06-2010	18-06-2007	100,000			
151		EO SELIMA CLUB 2002 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 19/06	OSLMB	18-06-2010	18-06-2007	100,000			
152	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA	10-06-2011	10-06-2007	100,000			
153		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans							

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu				DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS										INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE												
164	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06			WIF6A	30-06-2011	30-06-2007	99,500				
165	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5 ans AP à 6,50% j. 30/06			WIF6B	30-06-2011	30-06-2007	100,000				
166	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06			OMR5A	30-06-2013	30-06-2007	100,000				
167	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06			OMR5B	30-06-2013	30-06-2007	100,000				
168	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09			STM7A	21-09-2014		100,000				
169	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09			STM7B	21-09-2014		100,000				
170	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09			STM7C	21-09-2014		100,000				
171		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09			STM7D	21-09-2014		100,000				
172		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09			STM7E	21-09-2014		100,000				

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS					INDICATEUR	SEUIL
173				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	16,410				
174				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,460				
175				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,600				
176				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	13,060				
177				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,620				
178				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,230	6,150	6,150		
179				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,020				
180				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	4,750	0,010	0,010		
181				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,560				
182				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,510				
183				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,470				
184				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,420				B
185				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,180				
186				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,040				
187				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,670				
188				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	2,940				
189				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,770				
190				BIAT	NS lib. ¼ j 01-01-2007 - BINS6	35,400	34,600	34,600		
191				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	2,630				
192				BH	(da. 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	2,380				
193				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,830				
194				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	2,500				H
195				BH	NG j 01-07-2007 - BHNG7	37,430	37,800	37,800		
196				BH	NS j 01-07-2007 - BHNS7	37,430				
197				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TSLDA)	2,970				
198				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	11,300				
199				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TSL02)	7,530				
200				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TSL03)	5,270				
201				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TSL04)	3,860				
202				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TSL07)	0,460				B
203				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TSL08)	0,410	0,410	0,410		
204				Tunisie Leasing	NG j 01-01-2008 - TLNG8	22,260				B
205				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	17,950				
206				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	57,980				
207				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	24,160				
208				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	53,100				
209				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	33,330				
210				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	19,040				
211				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	16,320				
212				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	10,130				
213				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	6,750				
214				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	4,680				
215				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	4,020				
216				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	3,180				H
217				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	9,300	0,010	0,010		
218				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	16,140				
219				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,150				
220		0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,880				
221				ASTREE	NG j 01-07-2008 - ASNG8	49,100				
222				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,240				
223				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,790				
224				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,220				
225				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,360				
226				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,060				
227				AMEN BANK	NG j 01-01-2008 - ABNG7	28,900				
228				AMEN BANK	NS j 01-01-2008 - ABNS7	28,900				B
229				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,990				B
230				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,570				
231				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	5,060				B
232				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	4,380				B
233				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	7,700				
234				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	4,550				
235				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	1,800				
236				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	17,950				
237				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	7,330				
238				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	6,980				
239				SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	5,400				
240				SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	2,260				
241				SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,940				
442				SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,320				
243				SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,220				
244				SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,410				
245				SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	5,970				
246				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,330				
247				SIAME	(da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,260				
248				SIAME	(da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,280				
249				SIAME	(da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,070				
250				ATTIJARI LEASING	Action Rompue - TJLR	7,330				B
251				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	5,660				B
252				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,910				
253				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,790				
254				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,200				
255				SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,410				
256				ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,030				
257				SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,230				B
258				ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,460				B

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS					INDICATEUR	SEUIL
259	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel		3,290				
260	10	0,600	20-09-2007	SITEX - Société Industrielle des Textiles		9,450				
261	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre		16,220				
262	5	0,700	24-04-2008	SALIM - Société d'Assurances SALIM		5,090				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
263				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,400				
264				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,100				
265				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,080			B	
266				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,070			B	
267				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,140			B	
268				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,370			B	

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS						
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2008			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. : 01 / 04 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	31-03-2010 01-06-2011 01-06-2011 01-06-2011 01-06-2011	31-03-2008 31-03-2008 01-06-2007 01-06-2007 01-06-2007			
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	01-06-2011 31-10-2008	01-06-2007 31-10-2007			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
TRANSACTIONS PROGRAMMEES								
Sté ULYSSE Développement Agricole	10			10.000		173 000	AFC	06-06-2008
Sté d'Assurances et de Réassurances - MAGHREBIA	10	14.000	02-7-2007	31.250		26 670	UFI	06-06-2008
Sté d'Assurances et de Réassurances - MAGHREBIA	10	14.000	02-7-2007	31.250		10 484	UFI	06-06-2008

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES CERTIFICATS D'INVESTISSEMENTS -CI- DE LA SOCIETE « LA CARTE »

1- Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse que l'Offre Publique de Retrait - OPR - ouverte le jeudi 15 mai 2008, a été clôturée le mercredi 28 mai 2008. Cette OPR qui vise l'acquisition de 4 137 certificats d'investissement de la société « LA CARTE » est initiée par la COFITE -SICAF, agissant de concert avec la COTIF SICAR, la Société Tunisienne d'Engrais Chimique « STEC » et les Héritiers de Mr Rachid Doghri, détenant ensemble 95,86% de la totalité des dits certificats d'investissements.

2- Sur les 4 137 CI objet de l'OPR, 3 782 certificats d'investissement seulement ont été acquis par Cofib Capital Finances, intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de cette OPR, au profit de l'initiateur de l'offre COFITE -SICAF.

3- Conformément à l'avis d'ouverture de l'OPR publié au bulletin officiel du CMF du 12 mai 2008, les certificats d'investissement de la société « La CARTE » sont radiés du Marché Principal de Titres de Capital de la Cote de la Bourse et transférés au Marché Hors-cote à partir du lundi 02 juin 2008, date à partir de laquelle le titre « La Carte CI » est négocié sur le Marché Hors-cote conformément aux dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR- ET SUSPENSION DE LA COTATION DES ACTIONS DE LA SOCIETE KARTHAGO AIRLINES

Le Conseil du Marché Financier -CMF- a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les actions de la société KARTHAGO AIRLINES.

Par cette demande, Mr Belhassen TRABELSI agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 97,62% du capital de la société KARTHAGO AIRLINES, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

A la demande du CMF, la cotation des actions KARTHAGO AIRLINES est suspendue à partir du mercredi 28 Mai 2008.

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE EL MAZRAA

Par décision n° 8 du 28 mai 2008, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société EL MAZRAA.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société EL MAZRAA et des intermédiaires en bourse que la société Poulina agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 95,372% du capital de la société EL MAZRAA, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société EL MAZRAA et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société :

- **Date de constitution** : 1^{er} mars 1988 sous la forme d'une SARL et transformée en société anonyme le 27 novembre 1997.

- **Objet social** : la société a pour objet principal : L'exploitation agricole sous toutes ses formes :

. La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail de toutes propriétés agricoles, commerciales et industrielles ;

. La transformation et la commercialisation de sa production ;

- **Capital social** : 14 500 000 dinars, réparti en 2 900 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

2. Structure du capital de la société EL MAZRAA au 28 mai 2008:

ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS & NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% DU CAPITAL ET DE DROITS DE VOTE
Groupe Initiateur	2 765 784	95,37%
Société Poulina	517 937	17,86%
Société El Hadayek	238 113	8,21%
Société El Hana	166 455	5,74%
Société Selma	247 012	8,52%
Société Zahret Mornag S.A	329 920	11,38%
Société Ennajah	305 263	10,53%
Société Financière de Développement	153 104	5,28%
Société de Participation et de Développement Sud Tunisien	128 022	4,41%
Société Oasis	337 051	11,62%
Mr Abdelwaheb Ben Ayed	159 413	5,50%
Mr Abdelhamid Bouricha	37 570	1,30%
Mr Mohamed Bouzguenda	21 000	0,72%
Mr Taoufik Ben Ayed	58 851	2,03%
Mme Amina Ben Ayed	39 172	1,35%
Mr Maher Kallel	26 901	0,93%
Autres actionnaires	134 216	4,63%
TOTAL	2 900 000	100,00%

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation de l'initiateur :

Il s'agit de la Société Poulina agissant de concert avec des personnes physiques et morales, et détenant ensemble 2 765 784 actions sur les 2 900 000 actions composant le capital social de la société EL MAZRAA (soit 95,372% des actions et des droits de vote).

2. Motifs et intentions de l'initiateur :

L'initiateur de l'offre publique de retrait et les personnes physiques et morales agissant de concert détiennent 95,372% du capital de la société EL MAZRAA.

Le Groupe Poulina s'apprête à introduire en Bourse une société Holding qui détiendra une participation majoritaire dans le capital des sociétés du Groupe y compris la société EL MAZRAA.

La création de la société Holding se fera par apport à la société Holding, par les personnes physiques, de leurs titres détenus dans le capital des sociétés du Groupe y compris ceux de la société EL MAZRAA.

Parallèlement à cette opération et en application de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse, la société Poulina agissant de concert avec des personnes physiques et morales souhaite acquérir les actions ELMAZRAA encore détenues par le public.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, sis au 17, rue de Jérusalem -1002 Tunis-, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

134 216* actions représentant **4,628%** des actions de la société EL MAZRAA.

5. Prix de l'offre :

18 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte du **lundi 2 juin 2008** au **vendredi 13 juin 2008** inclus.

7. Engagement de l'initiateur de l'offre :

Le Groupe initiateur s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des titres de la société EL MAZRAA qui seront offerts sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

8. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

9. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

10. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'OPR fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du Marché Principal de la Cote de la Bourse de l'ensemble des titres de capital de la société EL MAZRAA sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Pour plus d'information, un Avis d'ouverture de la présente Offre Publique de Retrait est publié au Bulletin du CMF du Jeudi 29 Mai 2008.

* Droits aux dividendes relatifs à l'exercice 2007 attachés, fixés par l'AGO tenue en date du 20/05/2008 à D. 0,700 par action et dont la mise en paiement sera faite à compter du 20/07/2008.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS 2008-2

MODIFICATION DE L'ANNEXE AU MANUEL DE NEGOCIATION

Marge de fluctuation des lignes secondaires :

- Pour les droits d'attribution, les seuils de 15% sont appliqués uniquement pour leur 1^{ère} année de cotation (date de détachement du droit + 365 jours). Les seuils sont libres pour les droits d'attribution à partir de l'expiration de la 1^{ère} année.
- Les seuils sont libres pour les droits de souscription durant la période de leur négociation.
- Pour les actions nouvelles non encore assimilées, les seuils autorisés pour chaque ligne de cotation suivent la ligne principale.

AVIS 2008-3

MENTIONS MINIMALES OBLIGATOIRES DE L'ORDRE PRODUIT PAR LE NEGOCIATEUR DANS LE SYSTEME DE COTATION

La Bourse informe qu'à partir du 02 juin 2008, la mention « référence du client » devient obligatoire. La référence du client est une référence propre à l'intermédiaire permettant l'identification du donneur d'ordres.

Ainsi, tout ordre produit dans le système de cotation doit comporter au moins les indications suivantes :

- Le sens de l'ordre (achat ou vente) ;
- Le code de la valeur attribué par la Bourse ;
- La quantité de titres ;
- Le type d'ordre (les conditions du prix) ;
- L'origine de l'ordre ;
- L'identifiant du négociateur ;
- **La référence du client.**

AVIS 2008-4

NEGOCIABILITE DES VALEURS MOBILIERES

La Bourse rappelle que l'intermédiaire en sa qualité d'administrateur de compte est responsable de la bonne négociabilité juridique des valeurs mobilières dont il a la charge d'administration. A cet effet, il doit s'assurer notamment, de la régularité de l'opération à exécuter et de l'inexistence de restrictions de quelque nature que ce soit telles que la production par le client des autorisations nécessaires délivrées par les autorités compétentes préalablement à l'exécution de son ordre en bourse (extrait du communiqué publié au bulletin officiel du CMF le 07/12/2007).

Outre que les obligations prévues par la Loi-94-117 et le Règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, doivent faire l'objet de vérification préalable par le responsable des négociateurs, en particulier :

- ◆ Les ordres d'achat pour le compte d'une personne de nationalité étrangère sur des valeurs mobilières dont le taux de la participation étrangère dépasse la limite autorisée ou appartenant au secteur de distribution ;
- ◆ Les ordres d'achat émis sur les établissements de crédit lorsque la quantité de l'ordre est susceptible de franchir par son donneur d'ordre directement ou indirectement, par une ou plusieurs personnes, l'un des seuils prévus par l'article 10 nouveau de la loi relative aux établissements de crédit ;
- ◆ Les ordres d'achat émis sur les compagnies d'assurances lorsque la quantité de l'ordre est susceptible de franchir par son donneur d'ordre ou par un groupe défini de personnes, directement ou indirectement l'un des seuils prévus par l'article 54 nouveau du Code des Assurances.

AVIS 2008-5

DECLARATION DES TRANSACTIONS DE BLOC

Principe

L'exécution d'un ordre en dehors du carnet d'ordres central requiert l'accord explicite du client. La négociation qui en découle doit être déclarée à la Bourse dans les conditions suivantes :

Support de déclaration

Les transactions de bloc sont déclarées à la Bourse en utilisant soit le module «Trading Confirmation System -TCS», soit la station de négociation soit tout autre moyen mis en place par la Bourse.

Les horaires de déclaration des transactions sur TCS sont fixés par avis de la Bourse.

Horaires de déclaration

A partir du 02/06/2008, les transactions de bloc sont déclarées à l'issue de la clôture de la séance de négociation **entre 11h40 et 12h00**.

Le montant minimal de bloc

Le montant minimal de bloc - MMB - est fixé à 100 000 dinars.

Conditions de prix :

- Pour les titres de capital (les valeurs négociées en continu et au fixing,) à un cours égal au cours de clôture de la journée, diminué ou augmenté d'une marge fixée comme suit :

Montant de la transaction de bloc	Marge de variation maximale autorisée
> ou = à 1 fois le MMB	1%
> ou = à 5 fois le MMB	5%
> ou = à 10 fois le MMB	10%

- Pour les droits de souscription, à n'importe quel cours supérieur ou égal au cours de clôture de la journée.
- Pour les titres de créance, à un cours égal au cours de clôture de la journée, diminué ou augmenté d'une marge de 0,5%.

Pour les valeurs négociées en continu : Le cours de clôture de la journée est celui issu du fixing de clôture. En l'absence de cotation lors du fixing de clôture, le dernier cours traité lors de la phase principale de négociation en continu est considéré comme le cours de clôture.

En l'absence de cours coté au cours de la phase principale de négociation en continu, le dernier cours coté sera le dernier cours connu ajusté, le cas échéant, des opérations sur titres (cours de référence de la journée de négociation).

Pour les valeurs négociées au fixing : Le cours de clôture est celui issu du dernier fixing. En l'absence de cotation lors du dernier fixing, le cours traité lors du premier fixing est considéré comme le cours de clôture.

En l'absence de cours coté durant la journée de négociation, le cours de clôture est le dernier cours connu ajusté, le cas échéant, des opérations sur titres (cours de référence de la journée de négociation).

Restrictions relatives à la négociabilité des blocs :

En plus des vérifications relatives à la bonne négociabilité juridique des titres qui incombent à l'administrateur de compte, il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur sont interdites, les transactions de bloc effectuées pour le compte d'OPVCM et les transactions de bloc lorsqu'elles sont effectuées :

- entre les comptes des clients gérés ;
- entre les comptes des actionnaires des intermédiaires en bourse et les comptes de leurs clients gérés;
- et entre les comptes propres des intermédiaires en bourse et les comptes de leurs clients gérés.

Le responsable des négociateurs doit veiller à la stricte application de ce qui précède.

AVIS DES SOCIETES

ATTIJARI LEASING EX GENERAL LEASING

SUD INVEST, intermédiaire en bourse, informe les actionnaires et le public que les opérations de réduction et d'augmentation du capital social d'ATTIJARI LEASING, telles que décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, ont été réalisées conformément au prospectus, visé sous le n° 08- 601 du 04 avril 2008, par :

- L'annulation de 375 000 actions anciennes de nominal 10 dinars ;
- L'émission de 1 250 000 actions nouvelles émises à la valeur nominale, soit 10 dinars souscrites en numéraire réservée en priorité aux anciens actionnaires propriétaires d'actions nouvelles issues de la réduction du capital, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

Le capital social est ainsi porté à **21 250 000** dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Assimilation et négociation des actions nouvelles souscrites :

A partir du mercredi 04 Juin 2008, le capital admis sera composé de 2 125 000 actions de nominal 10 dinars.

Les actions nouvelles souscrites seront directement assimilées aux actions anciennes et négociables sur la même ligne « Mnémonique : « TJL » ; Code ISIN : «TN0006610018 »

SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION -GIF FILTER SA-

La société Générale Industrielle de Filtration (GIF FILTER SA) porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 23 mai 2008, a décidé de distribuer la première tranche des actions gratuites et d'augmenter par conséquent le capital social d'un montant de **555 500 dinars** pour le porter de **5 555 000 dinars à 6 110 500 dinars** par l'incorporation de réserves et l'émission de **555 500 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à partir du **03 juin 2008** à raison d'une action nouvelle gratuite pour dix actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissances des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2007**.

Cotation en bourse :

- ◆ Les actions anciennes GIF FILTER SA (Mnémonique : GIF ; Code ISIN : TN0007130016) seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **03 juin 2008**.
- ◆ Les actions nouvelles gratuites Leasing seront négociables en bourse à partir du **03 juin 2008**, sur la même ligne que les actions anciennes et bénéficient du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2007 et seront assimilées aux anciennes actions dès leur création.
- ◆ Les droits d'attribution Leasing (Mnémonique : GIF08 ; Code ISIN : TN0007130024) seront négociables en bourse à partir du **03 juin 2008**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charges par la STICODEVAM à partir du **03 juin 2008**.

AMEN BANK

Les actionnaires d'AMENBANK, sont à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le **Mardi 17 Juin 2008 à 16h** au siège social de la Banque sis à Avenue Mohamed V, Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2007.
- 2- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2007.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers individuels de la Banque pour l'exercice 2007.
- 4.. Quitus aux Administrateurs.
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2007.
- s- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2007.
- 7 - Fixation du montant des jetons de présence.
- 8- Echéance de mandats d'Administrateurs et Nomination d'Administrateurs.
- 8- Emission d'emprunts.
- 10- Autorisation à la société pour racheter ses propres actions conformément aux dispositions de l'Article 19 de la loi W 117-94 du 14.11.1994.
- 11 - Questions diverses.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée, ou de vous y faire représenter par une autre personne au moyen du pouvoir ci-dessous que vous voudriez bien nous retourner dûment signé, au siège de la société, Avenue Mohamed V, au plus tard le Jeudi 12 Juin 2008.

COMMUNIQUE DE LA STAR SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

L'Etat Tunisien a décidé de donner une suite favorable à la demande de certains candidats de proroger de deux semaines les délais prévus pour la soumission des offres se rapportant à l'opération de recapitalisation visant la participation d'un partenaire stratégique au capital de la STAR à hauteur de 35%. Le dernier délai de remise des offres a été reporté par conséquent du 3 au 17 juin 2008.

L'importance de l'opération et l'intérêt manifeste des participants a incité l'Etat à accorder à ces derniers les délais qu'ils jugent nécessaires pour bien préparer leurs offres techniques et financières.

Il est rappelé que la liste des participants présélectionnés et retenus pour la deuxième étape de l'appel d'offres se compose de 8 candidats.

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES - SITEX -

La Société Industrielle des Textiles «SITEX» informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration, réuni le 22 Mai 2008, a examiné l'exploitation des quatre premiers mois de l'exercice 2008, et il a constaté une baisse importante de l'activité de la société.

Le chiffre d'affaires au 30 avril 2008, s'est élevé à 18,676 MD, contre 25,797 MD à fin avril 2007, soit une baisse de 7,121 MD, représentant 27,60%. Il faudrait s'attendre à ce que le résultat de l'exercice 2008 en soit négativement affecté.

Par ailleurs et au titre de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26 juin 2008, la distribution du dividende statutaire de 0,600 dinar par action.

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA - SOPAT -

La Société de Production Agricole Téboulba -SOPAT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **lundi 09 juin 2008 à 10H00**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital par incorporation des réserves et distribution d'actions gratuites ;
- Modification corrélative des Statuts ;
- Questions diverses.

AVIS DES SOCIETES

CALENDRIER DES ASSEMBLEES EN 2008 DES SOCIETES NEGOCIEES SUR LE NSC

Sociétés	AGO en 2008			AGE en 2008			DIVIDENDES en DT		
	Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu	Montant / action	Date	P / D / C *
PLAC.TSIE-SICAF	17-03-2008	09h00	Hôtel AFRICA				1,500	04-04-2008	D
EL WIFAK LEASING	26-03-2008	10h00	Hôtel ACROPOLE				0,350	15-04-2008	D
MONOPRIX	10-04-2008	09h30	Maison de l'Entreprise (IACE)				5,600	17-04-2008	D
ICF	15-04-2008	10h00	Hôtel SHERATON				3,500	30-04-2008	D
SPDIT	17-04-2008	10h00	Hôtel SHERATON				0,300	07-05-2008	D
CIL	17-04-2008	15h00	Siège social de la société	17-04-2008	17h00	Siège social de la société	0,750	08-05-2008	D
SOPAT	21-04-2008	11h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	09-06-2008	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)			C
ALKIMIA	24-04-2008	10h00	Hôtel SHERATON						C
ASTREE	25-04-2008	10h00	45, Av. Kheireddine Pacha Tunis	25-04-2008	11h00	45, Av. Kheireddine Pacha Tunis	2,000	02-05-2008	D
STAR	03-05-2008	10h00	Hôtel AFRICA						C
ESSOUKNA	05-05-2008	10h30	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,240	02-06-2008	D
TLAIT	06-05-2008	11h00	Siège social de la société	06-05-2008	12h00	Siège social de la société			C
UBCI	08-05-2008	09h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				1,200	16-05-2008	D
TUNINVEST-SICAR	09-05-2008	10h30	Imm. Groupe Tunisie Leasing				0,700	12-06-2008	C
SIMPAR	19-05-2008	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	19-05-2008	11h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	1,250	16-06-2008	C
EL MAZRAA	20-05-2008	16h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,700	20-07-2008	C
ATL	21-05-2008	10h00	Hôtel le Diplomat	21-05-2008	11h00	Hôtel le Diplomat	0,150		P
SIPHAT	22-05-2008	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,700		P
GIF FILTER	23-05-2008	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	23-05-2008	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	0,150	06-06-2008	P
SFBT	27-05-2008	10h00	Hôtel SHERATON				0,575	20-06-2008	C
ADWYA	27-05-2008	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,250		P
SOTUVER	27-05-2008	11h00	Siège social de la société						
TUNISIE LEASING	29-05-2008	10h30	Siège social de la société				0,750		P
BIAT	29-05-2008	16h00	Hôtel SHERATON				1,000	12-06-2008	C
BH	29-05-2008	17h00	Hôtel ACROPOLE				0,600		P
ATB	30-05-2008	11h30	Hôtel The Résidence	30-05-2008	12h30	Hôtel The Résidence	0,170	03-06-2008	P
SOMOCER	30-05-2008	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	30-05-2008	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)			
ARTES	02-06-2008	10h00	Hôtel Golden Tulip	02-06-2008	11h30	Hôtel Golden Tulip	0,800		P
ASSAD	04-06-2008	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)				0,300	10-06-2008	P
BNA	06-06-2008	17h00	Hôtel ACROPOLE				0,400		P
STB	11-06-2008	11h00	Hôtel ACROPOLE				0,400		P
B T E	11-06-2008						1,800(ADP)	25-06-2008	P
TPR	12-06-2008	15h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	12-06-2008	16h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	0,220		P
AIR LIQUIDE	13-06-2008	09h30	Siège social de la société	13-06-2008	11h00	Siège social de la société	10,500	24-06-2008	P
SOTRAPIL	13-06-2008	10h00	Hôtel Barcelo Carthage Thalasso	13-06-2008	11h00	Hôtel Barcelo Carthage Thalasso			
ATTIJARI LEASING	13-06-2008								
BT	16-06-2008	10h00	Hôtel ACROPOLE				2,900		P
AMEN BANK	17-06-2008	16h00	Siège social de la société						
SOTUMAG	18-06-2008	10h00	Hôtel Abou Nawas Tunis	18-06-2008	11h00	Hôtel Abou Nawas Tunis	0,090		P
ATTIJARI BANK									
ELECTROSTAR									
KARTHAGO									
MAGASIN GENERAL									
PALM BEACH									
SIAME									
SITS									
SOTETEL									
STEQ									
STIP									
TUNISAIR									
UIB									
SALIM	11-04-2008	10h00	21, Av. Kheireddine Pacha Tunis				0,700	24-04-2008	D
SITEX	26-06-2008	10h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	26-06-2008	11h00	Maison de l'Entreprise (IACE)	0,600		P
A M S									
STS									

Les avis relatifs aux convocations d'AGO et d'AGE, sont publiés sur le site de la Bourse. <http://www.bvmt.com.tn>

* : P : Dividende proposé ; D : Dividende distribué ; C : Dividende confirmé.